

COMMUNIQUÉ



Communiqué 2122-009
Le 26 janvier 2022

Consultation 8-9.05

Comme vous devez déjà le savoir, à chaque année, le CSS Laval procède à une période de consultation au sujet des besoins en services directs à l'élève pour l'année scolaire suivante. Pour l'année scolaire en cours, la période de consultation du comité école s'échelonnait du 10 au 28 janvier 2022, inclusivement.

Or, le 20 décembre 2021, le gouvernement a annoncé la fermeture des écoles du Québec, dès le lendemain et ce jusqu'au 17 janvier 2022. Cette fermeture a considérablement limité les délais de consultation, ne donnant que 10 jours, au retour du congé des Fêtes.

C'est pourquoi, à la suite des discussions avec l'employeur, le CSS Laval, nous a avisé qu'il y aurait prolongation de cette période pour permettre aux équipes-écoles d'avoir le temps de se concerter.

Par le présent communiqué, nous vous informons donc que la date butoir pour remettre le résultat de ladite consultation au CSS Laval est le 8 février 2022, au plus tard.

De plus, le SERL aimerait obtenir copie des documents qui ont été complétés par **les enseignants(e)s** dans le cadre de ladite consultation, dans le but de pouvoir comparer les besoins réels des milieux aux demandes transmises au CSS Laval par les directions d'école. Vous pouvez les faire parvenir à l'attention de Daphné Jean-Baptiste au djeanbaptiste@sregionlaval.ca ou par télécopieur au 450-978-7075.

Pour toutes questions ou précisions, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Jean-Baptiste, responsable du dossier EHDAA au SERL.

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca

Syndicalement vôtre,

Daphné Jean-Baptiste
Responsable EHDAA